



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUILLET 2016.

Madame Le Maire demande à l'assemblée si des observations particulières sont à formuler sur le compte-rendu de la séance du 6 juin 2016.

Aucune remarque n'ayant été faite, le compte-rendu est approuvé par l'ensemble du Conseil Municipal.

Madame Le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour le sujet suivant :

- Avenant à la convention signée avec Fourrière Animale 37 pour la récupération des animaux errants (révision tarifs).
- Signature d'une convention avec le SIACEBA concernant la lutte contre les espèces nuisibles en bordure des cours d'eau
- Consultation sur le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant du l'Authion.

Après avoir entendu les explications de Madame Le Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'inscrire ces trois points supplémentaires à l'ordre du jour.

Le Conseil Municipal prend les décisions suivantes :

FUSION DES INTERCOMMUNALITÉS (CCPB et TNO) :

- ☞ Entend les comptes-rendus des réunions des quatre groupes de travail constitués :
 - « Gouvernance » : détermination du nombre de sièges du futur conseil (53 sièges) – modalités de désignation des vice-présidents – détermination du nombre de Vice-Présidents en fonction des compétences actuelles et futures (11 selon le droit commun – jusqu'à 15 en cas d'accord du Conseil Communautaire).
 - « Projet de territoire » : comparaison des statuts actuels des deux entités (compétences obligatoires – compétences optionnelles – compétences facultatives) – étude des possibilités d'harmonisation des compétences.
 - « Solidarité entre les territoires » : harmonisation de la fiscalité (taux sur les taxes « ménages » et taxes « économiques ») – impacts financiers.
 - « Accompagnement du personnel » : comparaison des organigrammes actuels et propositions d'organigrammes futurs – étude des régimes indemnitaires et des avantages sociaux – étude de la répartition des services entre les sites de Cléré Les Pins et Bourgueil.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE BOURGUEIL :

- ☞ Entend les comptes-rendus des réunions suivantes :
 - REAAP (20/06) – bilan ateliers parents-enfants (coût – fréquentation – participation de la CAF à hauteur de 50 %) – renouvellement pour l'année 2016/2017 – présentation de la journée de la parentalité du 17 septembre 2016 – Le café des parents à Chouzé Sur Loire – avancée du projet « je lis, ils lisent » (11 animateurs Livre-Passerelle).
 - Réunion d'information eau et assainissement (23/06) à Isoparc de SORIGNY – point sur le fonctionnement et la mise aux normes des stations d'épuration – sécurité dans les métiers relatifs à l'eau et l'assainissement pour les interventions sur les installations et équipements.
 - Comité Consultatif eau et assainissement (27/06) :
 - Eau potable : rapport annuel sur le prix et la qualité des services – interconnexion pendant travaux au château d'eau de Continvoir – travaux extension réseau eau potable (tranche ferme + tranche conditionnelle) – mesures à prendre communiquées par l'ARS en matière de sécurité concernant la distribution d'eau potable
 - Assainissement : travaux de réhabilitation de la station d'épuration de Restigné avec mise en place d'une saulaie – travaux d'extension sur le réseau – signature d'une convention pour accéder aux installations communales de Bourgueil (serre) via la station d'épuration.
 - Sous-commission développement économique projet de territoire (23/06)
 - Comité Consultatif enfance et jeunesse (27/06) : point sur les inscriptions d'été – baisse des effectifs – proposition de modification du programme ACTI ADOS afin de répondre aux besoins – présentation du fonctionnement des TAP pour l'année 2016/2017.
- ☞ Se félicite du bon fonctionnement de l'animation « bibliothèque de rue » du 28 juin à l'école Germaine Héroux dans le cadre de l'opération « je lis, ils lisent ».
- ☞ Adopte, à l'unanimité, le Programme Local de l'Habitat (PLH) tel qu'il a été arrêté par la Communauté de Communes du Pays de Bourgueil lors de la séance du Conseil Communautaire en date du 2 juin 2016.

PROJET COMMUNAL :

- ☞ Prend acte des dernières modifications présentées par le Cabinet SAFEUGE pour l'aménagement du Centre Bourg (revoir revêtement de la place en tenant compte de la décision du Conseil Municipal de procéder à l'arrachage des arbres) afin de respecter les conclusions de l'étude de danger réalisée par les services de l'Etat.



- ☞ Prend acte de l'avis favorable de la DDT sur le projet prévoyant quelques améliorations sur certains points particuliers (sécurisation de la traverse piétonne entre la place et la rampe d'accès à la Loire – réalisation d'une place de stationnement handicapés à proximité de la place – accessibilité du bar – prévoir des stationnements adaptés pour les deux roues).

BATIMENTS :

- ☞ Examinera en commission la demande formulée par l'Association des Parents d'Elèves pour la mise à disposition d'une salle communale afin de stocker du matériel.

AFFAIRES SCOLAIRES :

- ☞ Entend le compte-rendu du conseil d'école du 27 juin : bilan des activités – prévision des effectifs pour la rentrée 2016/2017 (28 élèves répartis comme suit : Petite Section 8 / Moyenne section : 11 / Grande section : 9) – mise à jour des horaires de l'école : 8h50 – 12h / 13h20 – 16h30 les mardis et vendredis, 8h50 – 12h et 13h20 – 15h les lundis et jeudi et 8h50-12 le mercredi.
- ☞ Horaires des TAP : les lundis et jeudis de 15h à 16h30 – point sur les travaux effectués et à venir (mise en place de cloisons séparatives dans les toilettes – fermeture du petit préau – remplacement des menuiseries de la classe et la salle d'accueil reporté aux vacances de la Toussaint).

PERSONNEL :

- ☞ Est informé du remplacement de M^{me} ROUX par M^{me} BERTIN jusqu'au 31 juillet pour l'entretien des locaux communaux.

ENVIRONNEMENT :

- ☞ Prend acte de la liste des logements vacants Val Touraine Habitat suite au rendez-vous du 7 juin avec M^{me} TARTARIN (1 logement situé 12 rue des Déportés – 2 logements situés 2 rue de la Petite Allée – 1 logement situé 37 rue de Tours – 1 logement situé 39 Rue de Tours – 2 logements situés 14 Rue du Docteur Verneau).
- ☞ Entend le compte-rendu de la réunion publique du 9 juin portant sur les prochains travaux de renforcement de la digue entre le Port d'Ablevois et le Port Neuf (tranche 1) programmés début septembre ; les riverains concernés par les nuisances ont été informés.
- ☞ Déploie l'absence de médecin sur la commune depuis le 1^{er} juillet malgré les recherches auprès du Conseil Départemental, du Ministère des Affaires Sociales et de la Santé, du Centre Hospitalier du Chinonais, du Conseil de l'Ordre des Médecins, de la Maison de Santé



du Véron et malgré les annonces passées auprès de SOS Villages et de l'Agence Régionale de Santé.

- ☞ Entend le compte-rendu de la réunion d'information du 13 juin en Préfecture au sujet des récentes inondations (point sur le Plan Communal de Sauvegarde pour chacune des communes – obligation pour les communes situées en zone inondable d'avoir une sirène – indemnités des administrés et communes ayant fait une déclaration de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle – projet de réunion tous les 2 ans pour le risque crue).
- ☞ Est informé qu'un protocole de participation citoyenne a été signé le 1^{er} juillet avec les services de la gendarmerie et le Sous-Préfet pour la mise en place du dispositif « Citoyens Vigilants » sur la commune ; suite à la réunion d'information de ce jour, 11 référents volontaires sont intéressés pour adhérer au dispositif. Concernant la signalétique, trois panneaux de dimension 65X50 cm seront mis en place aux entrées d'agglomération de la commune et trois panneaux de dimension 20X20 cm seront implantés au Port d'Ablevois, aux Trois Volets (près de La Chaumière) et à Port-Boulet ; la commande de ces panneaux auprès de SIGNAL CONCEPT (d'un montant de 312 € HT) a été faite par la commune de Saint Nicolas de Bourgueil au titre d'une commande groupée avec 5 autres communes du Bourgueillois.
- ☞ Adopte la convention d'instruction des actes d'urbanisme rédigée par le Syndicat Mixte du Pays Loire Nature Touraine et autorise le Maire à signer ladite convention ; cette convention s'applique à toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées depuis le 1^{er} janvier 2016 et précise les responsabilités du Maire (phase de dépôt des demandes – phase de l'instruction et notification des décisions) et les obligations du Syndicat (phases instruction et décision – contrôle de la conformité des travaux).
- ☞ Prend acte de la localisation de trois points de rassemblement dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (terrain communal situé à l'Ouest de la rue des Gravets – Stade Municipal – terrain communal situé à proximité du PN de la rue de Beaulieu) ; les panneaux seront mis en place prochainement par les employés communaux sur chacun des emplacements retenus.
- ☞ Décide d'assujettir les logements vacants depuis plus de deux ans à la taxe d'habitation en précisant que seuls sont concernés les locaux à usage d'habitation (logements habitables et logements non meublés) et que les résidences secondaires ne sont pas visées par le dispositif.
- ☞ Autorise le Maire à signer l'avenant à la convention signée avec Fourrière Animale 37 sise à Rivarennnes pour la capture et la prise en charge des animaux errants ; cet avenant porte sur la révision des tarifs.



VOIRIE :

- ☞ Entend le compte-rendu de la réunion d'information initiée par l'Association des Maires d'Indre et Loire et portant sur la gestion et l'administration des voiries communales et rurales.
- ☞ Décide de surseoir aux propositions de la société I-MS SERVICES pour la maintenance de 4 radars pédagogiques pour un montant de 650 € HT/an pour l'ensemble des 4 radars et pour l'adhésion au contrat de télé relevé «Web Stats » pour un montant de 80 € HT/mois et par radar, ces deux prestations étant gratuites la 1^{ère} année.
- ☞ Autorise le Maire à signer le contrat d'assurance à souscrire auprès de GROUPAMA suite à l'acquisition d'un tracteur de marque CLAAS (prime annuelle de 343.76 € TTC).
- ☞ Est informé de la pris en charge financière totale par GROUPAMA de la réfection d'une partie de la rue de la Périchette par l'entreprise DURAND suite à la dégradation causée par les engins d'élagage appartenant à l'entreprise FREON (dépense de 4 316.40 € TTC).
- ☞ Entend le compte-rendu de la Commission d'Appel d'Offres du 5 juillet, au sein de la Communauté de Communes du Pays de Bourgueil, dans le cadre du groupement de commandes voirie 2016, qui a procédé à l'ouverture des plis et à l'analyse des offres. Au vu des différences constatées à l'analyse de bordereaux de prix unitaires, la Commission d'Appel d'Offres a décidé d'engager une phase de négociation auprès des soumissionnaires ; la Commission se réunira à nouveau le 7 juillet pour une nouvelle analyse.
- ☞ Est informé qu'une opération de levé préalable aura lieu le 6 juillet en vue de la délimitation du domaine public pour des parcelles sises rue des Déportés et rue des Bruns.
- ☞ Est informé que des travaux auront lieu sur le pont de Port-Boulet du 6 juillet au 31 août 2016 (de 6 heures à 18 heures) avec une déviation des Poids Lourds supérieurs à 3.5 tonnes dans les deux sens par la RD 952 ; durant cette période, la limitation de tonnage portant l'interdiction de la circulation des véhicules de transports de marchandises d'un poids total en charge supérieur à 7.5 tonnes sur la RD 952 sera temporairement levée ; le stationnement sur la RD 952 dans le Centre Bourg de la commune sera interdit pendant cette période.



RÉUNIONS DIVERSES :

- ☞ Entend les comptes-rendus des réunions suivantes :
 - * ASSAD de Bourgueil – Assemblée Générale (07/06) : présentation des rapports d'activités et financiers.
 - * SIEIL 37 (14/06) – Présentation du rapport d'activité 2015.
 - * SICALA (21/06) – Point sur les crues – renouvellement du contrat du technicien.
 - * SIACEBA – recensement des zones humides par une stagiaire au sein du SIACEBA – 4 secteurs concernés sur la commune.
 - * ASSAD-HAD – Assemblée Générale (29/06) – Projet local partagé avec le SSIAD à Benais.
- ☞ Est informé de la pris en charge par le SIACEBA de la coordination de lutte contre les espèces nuisibles et autorise le Maire à signer la convention avec le SIACEBA et les piégeurs agréés.
- ☞ Formule un avis très réservé sur le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin versant de l'Authion et propose que ce projet soit ajourné à l'été 2017.

FETES ET CEREMONIES :

- ☞ Entend le compte-rendu de la réunion du 10 juin portant sur la préparation de la Saint Martin dans le cadre du 1700^{ème} anniversaire de la naissance de Saint Martin.
- ☞ Félicite l'Harmonie Musicale de Benais-La Chapelle pour l'organisation et la réussite des festivités du 19 juin à l'occasion de son 150^{ème} anniversaire.
- ☞ Décide de verser une subvention à l'association « Amicale Cycliste du Bourgueillois » d'un montant de 724 euros ; cette subvention correspond au remboursement des prestations payées par l'Amicale lors de la course cycliste du 19 juin.
- ☞ Entend le compte-rendu de la soirée de présentation des festivités du Comice Rural du 22 juin (annonce du programme, de l'affichage et de la plaquette – remise des prix aux lauréats du concours photo).
- ☞ Se félicite de la réussite des festivités à l'occasion de l'accueil des Italiens du 1^{er} juillet au 4 juillet

QUESTIONS DIVERSES:

- ☞ Recense les autorisations d'urbanisme délivrées au cours du 2^{ème} trimestre 2016 : 3 déclarations préalables avec avis favorable – 5 certificats d'urbanisme d'information (transactions immobilières).



TOUR DE TABLE :

- ☞ M^{me} GALET Florence invite l'assemblée et la population à assister aux festivités du 14 juillet sur les quais de la Loire (programme consultable en mairie et sur le site internet de la commune).
- ☞ M^{me} LE THÉPAULT Françoise souhaite féliciter le Cercle des Bateliers pour l'organisation de sa finale du Challenge Chapelon du 19 juin

L'Ordre du Jour étant épuisé, plus aucune question n'étant posée,
La séance est levée à 00h15.

Prochaine réunion du Conseil Municipal :
Lundi 05 Septembre 2016 à 20h30, salle de la Mairie .